COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **LA GOLETTE**
Forme juridique : Société anonyme
Adresse : La Golette N° : 15 Boîte :
Code postal : 6987 Commune : Rendeux
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Marche-en-Famenne
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0462.926.263

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 20-12-2024

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 03-03-2025

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2024 au 31-12-2024

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2023 au 31-12-2023

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-cap 6.2, M-cap 6.4, M-cap 7, M-cap 8, M-cap 9, M-cap 10, M-cap 11, M-cap 12, M-cap 13, M-cap 14, M-cap 15, M-cap 16

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

DEFECHE Didier
Administrateur
La Golette 17
6987 Rendeux
BELGIQUE
Début de mandat : Fin de mandat : 2024-12-31 Administrateur

DEFECHE Eric
Administratur
La Golette 17A
6987 Rendeux
BELGIQUE
Début de mandat : Fin de mandat : 2024-12-31 Administrateur

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**484.477**	**777.375**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**478.574**	**771.473**
Terrains et constructions		22	470.376	707.109
Installations, machines et outillage		23	6.822	57.061
Mobilier et matériel roulant		24	1.376	7.303
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	**5.903**	**5.903**
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**54.661**	**194.737**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	**43.809**	**43.958**
Stocks		30/36	43.809	43.958
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**8.855**	**118.672**
Créances commerciales		40	8.855	107.315
Autres créances		41	0	11.357
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**1.997**	**2.265**
Comptes de régularisation		490/1	**0**	**29.843**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**539.138**	**972.112**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**356.679**	**668.034**
Apport		10/11	**520.576**	**520.576**
Capital		10		
Capital souscrit		100		
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11	520.576	520.576
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19	520.576	520.576
Plus-values de réévaluation		12	**0**	**232.876**
Réserves		13	**496**	**496**
Réserves indisponibles		130/1		
Réserve légale		130		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	496	496
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**-164.394**	**-85.914**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	**0**	**255**
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168	**0**	**255**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**182.459**	**303.823**
Dettes à plus d'un an		17	**0**	**33.679**
Dettes financières		170/4	0	33.679
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	0	33.679
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	**182.459**	**267.888**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	0	69.577
Dettes financières		43	50.075	51.522
Etablissements de crédit		430/8	50.075	51.522
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	78.217	105.114
Fournisseurs		440/4	78.217	105.114
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	1.000	4.716
Impôts		450/3	1.000	2.041
Rémunérations et charges sociales		454/9	0	2.675
Autres dettes		47/48	53.167	36.959
Comptes de régularisation		492/3	**0**	**2.256**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**539.138**	**972.112**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	-24.985	109.197
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	12.863	37.677
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	30.886	8.276
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	**-68.733**	**63.244**
Produits financiers		75/76B	**1**	**3**
Produits financiers récurrents		75	1	3
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	**10.002**	**11.716**
Charges financières récurrentes		65	10.002	11.716
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	**-78.735**	**51.531**
Prélèvement sur les impôts différés		780	**255**	**188**
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	**-78.479**	**51.719**
Prélèvement sur les réserves immunisées		789	**0**	**565**
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	**-78.479**	**52.284**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**-164.394**	**-85.914**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-78.479	52.284
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-85.914	-138.198
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**-164.394**	**-85.914**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059P	**XXXXXXXXXX**	**53.052**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8029		
Cessions et désaffectations		8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059	**53.052**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129P	**XXXXXXXXXX**	**53.052**
Mutations de l'exercice				
Actés		8079		
Repris		8089		
Acquis de tiers		8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129	**53.052**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(21)		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXX**	**1.297.077**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	800	
Cessions et désaffectations		8179	189.319	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**1.108.558**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXX**	**232.876**
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239	232.876	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259	**0**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXX**	**758.480**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	12.863	
Repris		8289	0	
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309	141.359	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**629.984**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	**478.574**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXX**	**5.903**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365		
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**5.903**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525	**0**	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)	**5.903**	

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	470.376
Montant de l'inscription	91621	475.000
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	200.000
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

Dont les engagements importants envers les entreprises liées ou associées

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

Codes	Exercice
9220	

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles générales
Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019 relatif aux comptes annuels des entreprises.

Règles particulières
Frais d'établissements
Les frais d'établissements et les frais de restructuration peuvent être pris en charge durant l'exercice ou sur une période de 5 ans.

Immobilisations incorporelles
Les immobilisations sont évaluées à leur valeur d'acquisition.
Elles sont amorties sur une durée de 5 ans et font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels si leur valeur comptable excède leur valeur d'utilisation pour l'entreprise en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques.
En revanche, le goodwill (fonds de commerce) doit être amorti sur une durée de 8 ans.

Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.
Elles font l'objet d'amortissements suivant la méthode linéaire à concurrence de :
Constructions : linéaire de 5 % à 20 %
Installations, Machines et Outillage : linéaire de 10 % à 20 %
Mobilier de bureau : linéaire de 10 % à 20 %
Matériel roulant : linéaire de 20 % à 50 %
Chevaux : linéaire de 10% à 33 %
Les montants inférieurs à 450,00 euros hors TVA sont pris en charge et ne sont pas investis.
Les frais complémentaires à la valeur d'acquisition peuvent être amortis intégralement durant l'année de l'acquisition.
Les immobilisations corporelles font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels si leur valeur comptable excède leur valeur d'utilisation pour l'entreprise en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques.

Immobilisations financières
Les participations et actions sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Elles peuvent faire l'objet de réévaluations ou de réductions de valeurs en cas de dépréciation durable justifiée par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société.
Les cautionnements versés en numéraire sont comptabilisés à leur valeur nominale et font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain.

Créances à plus d'un an
Les créances à plus d'un an correspondent aux montants ou partie de ceux-ci dont l'échéance est supérieure à un an. Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale et elles font l'objet de réductions de valeurs si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain.

Stocks
Les stocks sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice si celle-ci est inférieure à cette valeur d'acquisition.
La valeur d'acquisition reprend les éventuels frais accessoires et est déterminée selon la méthode du prix individualisé de chaque élément.

Créances à un an au plus
Ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.
Si à la date de clôture de l'exercice, la valeur de réalisation à l'échéance de ces créances est totalement ou partiellement incertaine, elles font l'objet de réduction de valeur individuelle.
Des réductions de valeur complémentaires sont actées sur les créances pour tenir compte soit de l'évolution de leur valeur de réalisation ou de marché, soit des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

Placements de trésorerie
Les actions propres, actions et titres à revenu fixe sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.
Des réductions de valeur sont opérées lorsque la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur d'acquisition.

Valeurs disponibles
Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale.
L'évaluation des valeurs disponibles en devises étrangères doit se faire au taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Comptes de régularisation d'actif
Ceux-ci reprennent les charges à reporter, les produits acquis et les proratas d'intérêts compris dans la valeur nominale de dettes qui viennent à charge du résultat d'exercices ultérieurs.

Provisions pour risques et charges
Des provisions sont systématiquement constituées pour couvrir des pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de clôture de l'exercice, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant. Ces provisions répondent aux critères de prudence, sincérité et bonne foi.

Dettes à plus et à moins d'un an
Les dettes sont valorisées à la valeur nominale.
Les dettes exprimées en devises étrangères sont évaluées au cours prévalant au terme de l'exercice comptable.

Comptes de régularisation du passif
Les revenus perçus pendant l'exercice mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur sont évalués en suivant la règle proportionnelle (produits à reporter). Les charges qui seront payées au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont afférentes à l'exercice en cours (charges à imputer), sont évaluées au montant afférent à cet exercice.

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Société scindée par acte de scission du 19.12.2024 avec effet au 31.12.2024 à minuit